

## VIE SOCIETALE

**CONTEXTE CRU HEYVAERT POINCARÉ**

- recyclage des invendus des Abattoirs, Cultureghem ASBL -



- atelier pédagogiques sous la grande halle, Cultureghem ASBL -

**DONNÉES**

**TYPE :** SOCIO-ÉCONOMIQUE

**OPÉRATION :** CRU

**PILOTE :** Ville de Bruxelles, Commune de Molenbeek-Saint-Jean et Commune de Anderlecht

**BUDGET :** 2.197.734 €

**CONSTAT**

Le diagnostic du périmètre du CRU.05 a mis en évidence un contexte socio-économique fragilisé et un cadre de vie inadapté. En effet, la population de ces quartiers est principalement composée de jeunes et de familles, et le taux de chômage particulièrement élevé chez les jeunes révèle une population qui présente de faibles ressources. Les quartiers compris dans le CRU sont trop denses et fortement minéralisés. Si les programmes de rénovations urbaines ont permis un apport non négligeable d'équipements dans un territoire à l'héritage industriel important, la situation actuelle est encore déficitaire notamment dans l'espace public. L'action des associations présentes sur le terrain est primordiale mais précaire car nécessitant des ressources difficilement mobilisables. Les transformations urbaines en cours et à venir vont profondément métamorphoser le visage de ces quartiers, et les échelles d'interventions, les nouvelles programmations et le potentiel attractif du « territoire canal » peuvent exclure les populations résidentes.

**ENJEUX / OBJECTIFS**

L'objectif est de palier aux difficultés actuelles et de prévenir celles à venir dans les limites des capacités de l'outil CRU. Plusieurs associations sont déjà actives dans le périmètre, principalement sur le site des Abattoirs avec l'ASBL Cultureghem. Le site des Abattoirs, avec son activité commerciale hebdomadaire du marché et sa future ferme urbaine sur le toit du Foodmet, représente un exemple de thématique potentielle à encourager. Les grandes thématiques directrices peuvent être l'environnement, la culture et l'insertion sociale, à travers des actions comme l'accompagnement des résidents actuels dans le processus d'appropriation de leurs lieux de vie, l'offre en nouveaux équipements dans l'espace public, la pédagogie environnementale, la lutte contre l'exclusion, l'accessibilité aux logements et l'insertion socio-professionnelle. Ces thèmes sont autant d'enjeux qui ne peuvent être traités matériellement. De plus, ces sujets sont autant d'opportunités d'ancrages locaux des projets métropolitains et d'animations d'un grand nombre d'espaces publics à venir. Il semble stratégique d'orienter spatialement les potentiels appels à projets sur des lieux à enjeux cohérents avec les actions matérielles du CRU.05 afin de créer un lien fort entre espaces et usages.

**PROGRAMME**

Actions de soutien aux activités de cohésion sociétale et de vie collective visées à l'article 37, alinéa 1er, 5° de l'ordonnance.

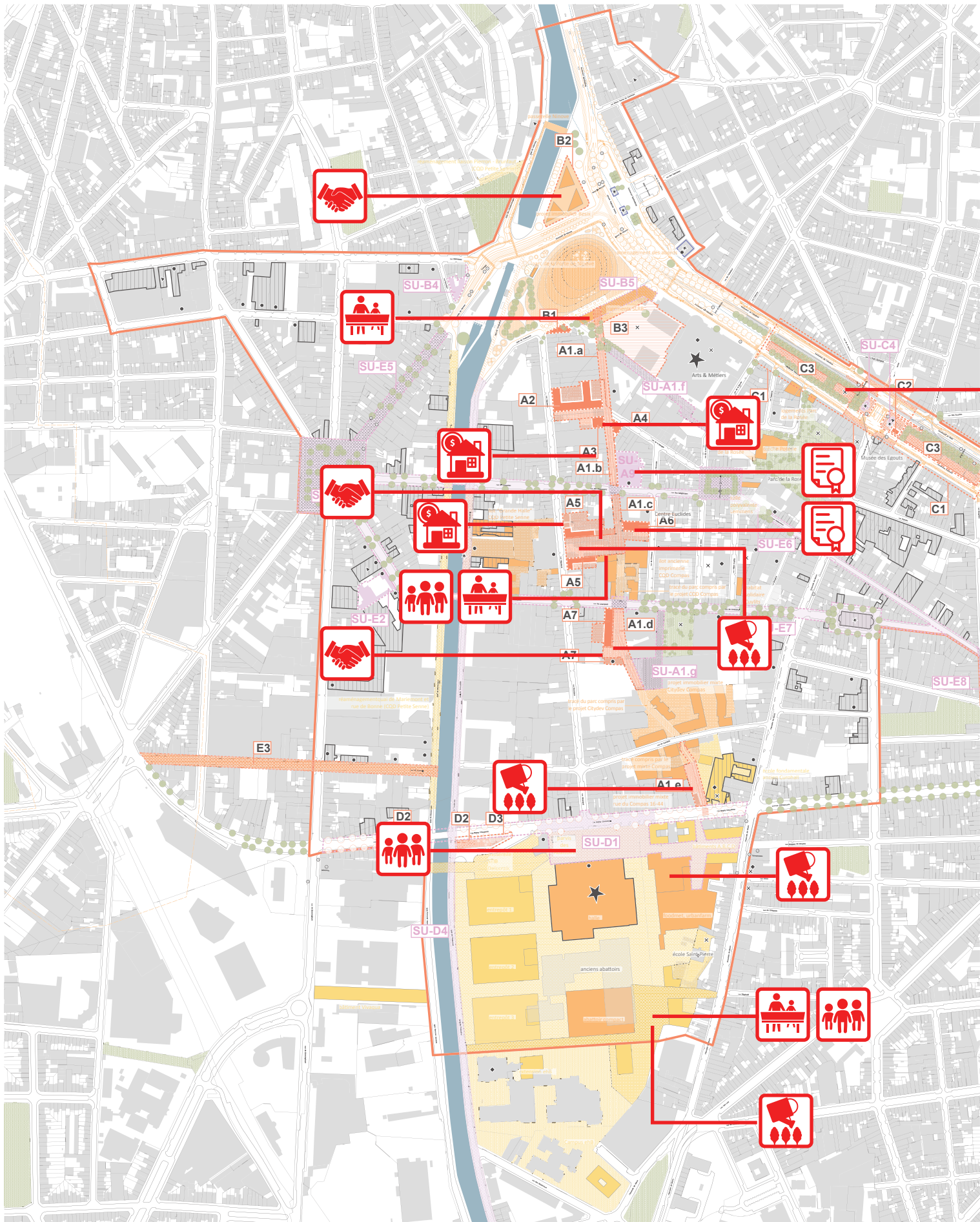
Actions de soutien aux activités de cohésion sociétale et de vie collective conformes au diagnostic.

Prioritairement, les initiatives de coopération intercommunales peuvent bénéficier de subventions :

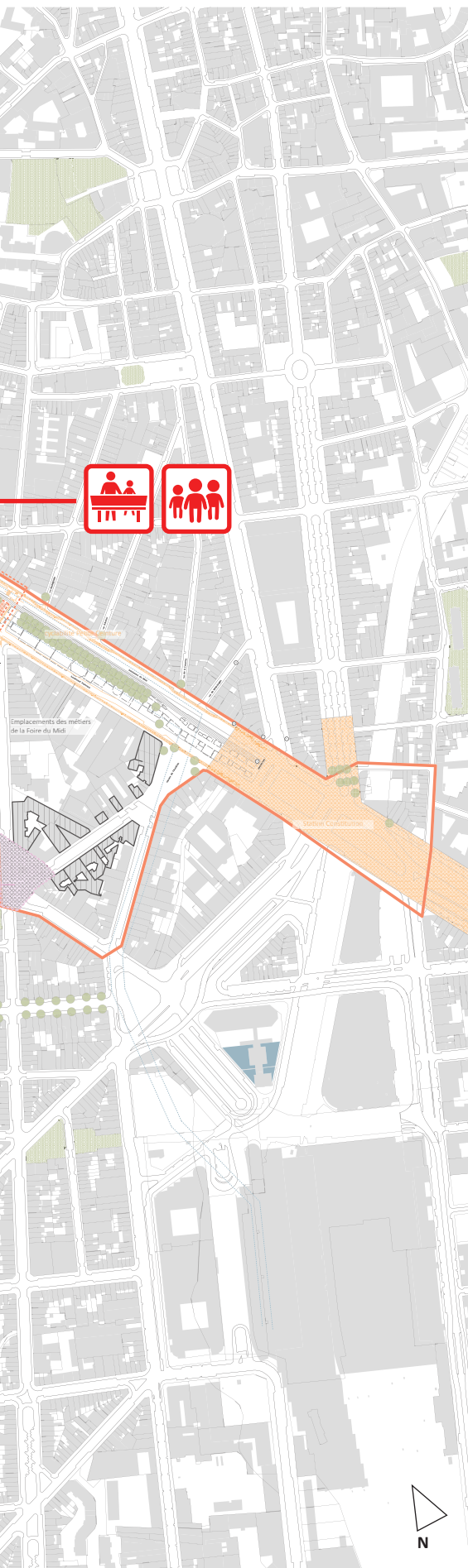
1. les Communes
2. les centres publics d'action sociale
3. les personnes de droit public et les agences immobilières sociales
4. les associations sans but lucratif, les sociétés à finalités sociale et les fondations d'utilité publique.

**PLAN BUDGÉTAIRE**

<b>Budget total de l'opération :</b>	<b>2.197.734 €</b>
--------------------------------------	--------------------



## DES THÉMATIQUES ADAPTÉES À LA POPULATION ET AUX PROBLÉMATIQUES DU QUARTIER:



### LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Dans l'espace urbain, les plus démunis peinent à trouver leur place. La métropole peut être vécu comme un territoire hostile pour un grand nombre de citoyens ayant des difficultés d'accès à des comodités considérées comme banale dans notre société moderne. L'accès à un minima de confort et d'hygiène est combat quotidien pour beaucoup.



### APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC

Le droit à la ville passe aussi par l'accès aux espaces publics. Au sein d'une société les codes du partage de l'espace peuvent exclure certains publics. Encourager l'appropriation des plus fragiles par un accompagnement permet de rendre accessible les espaces offerts à tous mais peu partagés.



### JEUNESSE

La jeune population métropolitaine n'a pas les mêmes attentes vis à vis de l'espace urbain. Dans leur construction de la citoyenneté les jeunes aspirent à des équipements facilement accessible, fédérateur et adapté à leurs envies. L'encadrement et l'animation des espaces publics orientés vers les jeunes populations est aussi un moyen de lutter pour un droit à la ville .



### ACCÈS AU LOGEMENT

La pression foncière croissante au sein des métropoles repoussent en périphérie et même excluent les familles à faibles revenus. Les logements sociaux offrent une solution pour certains mais les plus démunies ne bénéficient pas de réponsent à leurs difficultés. Des associations proposent des alternatives qui incluent les plus déminues au sein du territoire métropolitain leur permettant un accès facilité au logement.



### INSERTION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

En région bruxelloise, le chômage est important pour les personnes non qualifiées. La volonté régionale s'exprime en faveur d'une métropole productive. Ceci est aussi un levier pour l'emploi. Même si des infrastructures peuvent être construites il est nécessaire de penser formation et insertion, la profonde réhabilitation du quartier Heyvaert est l'une de ces opportunités.



### PAYSAGE URBAIN PRODUCTIF

La métropole productive n'est pas seulement industrielle ou tertiaire elle peut aussi être vivrière. Les recherches pour l'agriculture urbaine démontrent qu'il est de plus en plus possible de fournir un apport non négligeable en ressource alimentaire au sein même du territoire métropolitain. Cette vision durable du paysage urbain productif est également socialement fédératrice, permettant un accès pour tous à une nourriture saine et de qualité.



### ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La volonté régionale de remplacer le modèle économique linéaire actuel (extraire des ressources, produire, consommer, jeter) en un système économique circulaire (récupérer, produire, consommer, réemployer) est générateur d'emplois locaux. En tenir compte dans la reconversion du quartier Heyvaert aurait tout son sens.



### PROPRETÉ

La propreté des espaces publics permet aux habitants de ressentir un sentiment de sécurité. Elle est le gage d'une bonne qualité de vie et d'usages, c'est pourquoi la volonté régionale insiste sur la nécessité et l'importance de cette thématique au sein des projets socio-économiques.

### RECOMMANDATIONS ET CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Bonne articulation de l'organisation des appels à projets et bonne collaboration entre les communes d'Anderlecht, de Bruxelles-Ville et de Molenbeek-Saint-Jean.
- Définition de critères de sélection.
- Dans le cadre du Programme Régional en Economie Circulaire (PREC), Bruxelles-Environnement pourrait être partenaire de la thématique « Economie Circulaire ».